

---

## Résumé

### Introduction

- Dans le cadre de son initiative "1992", prévoyant la libre circulation des marchandises, la CEE cherche à éliminer les obstacles techniques au commerce entre les États membres. La « référence aux normes » devrait libéraliser l'accès au marché des achats publics dans les États membres.
- Les entreprises de la Communauté attachent de l'importance à l'achèvement du « marché intérieur ».
- La CE coopère avec les organisations nationales, régionales et internationales de normalisation.
- L'accès au marché, l'acceptation et la compétitivité des exportations canadiennes dans la CEE ont été limités par des régimes très différents de règlements techniques, de normes facultatives et de procédures de conformité entre les États membres.
- La CE a récemment adopté une politique ambitieuse, intégrée et complexe, visant à éliminer les obstacles techniques et faire passer la plus grande partie du contrôle aux organismes non gouvernementaux et éventuellement à la Commission de la CE.

### Politique de normalisation de la CE

- Les normes seraient également utilisées pour encourager la compétitivité et l'adaptation technologique, en particulier dans les technologies de l'information, les télécommunications, les matériaux de construction et les produits alimentaires.
  - Dans le passé, la CEE a essayé de réduire au minimum les obstacles techniques par des contestations des normes nationales devant la Cour européenne de justice.
  - La « reconnaissance mutuelle » des normes facultatives est appliquée au moyen des contestations devant la Cour européenne de justice fondées sur les décisions antérieures, principalement le verdict rendu en 1979 à propos de l'affaire "Cassis de Dijon". Un exemple récent est celui de la décision prononcée en octobre 1990 contre les restrictions touchant le contenu minimum de matières grasses dans le fromage figurant dans les règlements italiens.
  - Les règlements techniques sur plusieurs produits, comme les automobiles et l'électronique, ont été harmonisés sous la forme de 200 directives détaillées de la CEE (« ancienne approche »).
-